

« VERS UNE PROFESSIONNALISATION DES RÉSERVES »



La professionnalisation de nos réserves s'inscrit dans une continuité historique et est encouragée par le rôle stratégique majeur qu'elles incarnent, mais doit désormais répondre à de nouveaux enjeux sécuritaires et à la sédimentation missionnelle. En se dotant d'un capacitaire adapté aux nombreuses missions qu'exécutent les réservistes, et nécessairement modelé sur celui de l'active, et en s'appuyant sur le recrutement de nouveaux talents et de citoyens qui veulent servir la collectivité, les réserves poursuivent leur montée en puissance.

ÉDITO P2

Vers une professionnalisation des réserves P3

Actualité nationale et des régions P6

Opération POSÉIDON P6

Bon à savoir P7

Agenda P7

Les portraits du mois P8

Vous avez un message P9



Basé au sein de la caserne TOURNON à PARIS, le commandement des réserves est chargé de l'ensemble des questions relatives aux réserves de la gendarmerie nationale.

RUBRIQUES



Commission de la tenue GN

18/01/2021
Intervention du SAILMI / bureau de l'habillement



LA PROFESSIONNALISATION PAR LE CAPACITAIRE

Le modèle de nos réserves, aussi bien que les missions qui leur sont confiées, a beaucoup évolué. Partageant désormais de nombreux engagements avec l'active, il est nécessaire de réfléchir sur les capacités matérielles dont elles ont besoin pour opérer sereinement et en toute sécurité.



LA PROFESSIONNALISATION PAR LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION

La crise de la Covid-19 a beaucoup impacté nos forces sur toute l'année 2020, notamment au niveau du recrutement et de la formation des réservistes. Afin de répondre aux enjeux à venir, de nouveaux objectifs de montée en puissance des réserves sont portés par le directeur général, parmi lesquels le passage à 40 000 réservistes pour la RO1 à l'horizon 2024.

LA PROFESSIONNALISATION PAR L'ORGANISATION

Dans le but de soutenir la professionnalisation des réserves au quotidien, le CRG s'est naturellement associé à la commission « Tenue ».

EDITO

« Vers une augmentation et une professionnalisation des réserves »

En cette nouvelle année, permettez moi, avant de nous projeter en 2021, de débiter ces lignes par quelques mots sur l'année singulière qui vient de s'écouler.

Singularité de cette année à plusieurs titres, au premier desquels la situation sanitaire de notre pays qui nous a tous impactés, nous demandant une adaptation de tous les instants, tant du point de vue familial que professionnel. C'est ainsi que je vous espère tous en bonne santé, vous et vos proches.

Année singulière pour les réserves opérationnelles et citoyennes car elles n'ont jamais été aussi reconnues, employées et estimées.

Reconnue par le général d'armée Christian RODRIGUEZ, directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), comme représentant « autant de pépites », la réserve opérationnelle a été mobilisée, dès lors que l'empreinte au sol de la gendarmerie a du être renforcée et que les unités d'active avaient besoin d'un appui. Le déploiement de trois grandes opérations « réserve » d'ampleur nationale est le gage de cette reconnaissance. Également, la réserve citoyenne de défense et de sécurité s'est mobilisée sur des actions de solidarité pour répondre présent dans un contexte sanitaire et sécuritaire tendus, et s'est notamment illustrée dans le cadre des associations de cadets de la gendarmerie au niveau départemental et dans bien d'autres actions de niveau stratégique et opératif.

Employée, la réserve opérationnelle s'est mobilisée pour sécuriser les bureaux de poste¹ au printemps, pour faire appliquer les mesures gouvernementales au regard du risque de la reprise épidémique durant l'été² et enfin, pour renforcer le contrôle aux frontières³ et la sécurisation des écoles et lieux de culte suite à la vague d'attentats terroristes qui ont frappé notre pays.

Estimés par les militaires d'active, et plus largement par les personnels de la gendarmerie qui vous côtoient, vous, réservistes, vous n'avez jamais autant fait partie de notre Maison. C'est ce que j'ai pu constater à votre contact lors de mon déplacement au sein de la Région Nord Pas de Calais⁴, de mes échanges avec la chaîne réserve ou encore à Calais, en décembre dernier, à la veille des fêtes de Noël. Déployés en Sections de Réserve Territoriales (SRT),

vous disposez d'une autonomie dans l'emploi qui s'intègre parfaitement dans la manœuvre de l'échelon territorial de commandement. J'ai pu observer une parfaite symbiose et une complémentarité de l'action des unités d'active et de réserve. Votre engagement a permis en fin d'année de sauvegarder les vies humaines de plusieurs dizaines de migrants qui tentaient de traverser la Manche, en prenant tous les risques qui, dans la majorité des cas, leur auraient été fatals.

L'année 2020 s'est achevée mais l'ambition que je porte pour les réserves se poursuit dans la continuité de ce qui a déjà pu être accompli depuis deux années. Individualisation du gilet par balle, système de paiement de la solde des réservistes par Aghor@, structuration de la chaîne réserve avec la désignation des OAC en charge des réserves notamment.

Toute mon équipe au Commandement des Réserves de la Gendarmerie (CRG) se met à pied d'œuvre pour d'une part, accompagner la montée en puissance de la réserve opérationnelle de 30000 à 40000 réservistes voulue par notre directeur général, et, d'autre part, pour décliner l'ambition que je porte pour les réserves, dans mon projet « GEND 20.24 réserves ». Pleinement intégrées à la stratégie globale « GEND 20.24 » de notre directeur général, vous pourrez lire au fil des numéros du ROC de cette année 2021 les vingt-quatre propositions de « GEND 20.24 réserves », qui n'a d'autre objectif que de porter les réserves vers la voie de la professionnalisation. Nous tendons vers un réserviste « augmenté », numériquement et qualitativement.

Vous pourrez lire dans ces lignes que la voie de la professionnalisation des réserves fait écho à leur Histoire et qu'elle se construit avec l'ambition que l'Institution porte pour elles. L'engagement citoyen et le don de soi des réservistes méritent cette considération. Ainsi, les réflexions sur un capacitaire réserve et les objectifs importants de recrutement en sont de parfaites illustrations.



C'est donc logiquement que le CRG est associé à la commission « Tenue » et mobilisé pour accompagner et encourager les formations administratives à organiser et à multiplier des PMG en 2021.

J'ai la certitude que les immenses qualités des réservistes de la gendarmerie, c'est à dire de vous tous, valent largement ces projets à mener, en interne comme en externe. Ils sont nés à votre contact et au contact de la chaîne réserve et des gendarmes d'active. Alors aujourd'hui, préparons-nous ensemble et en confiance à cette professionnalisation. Nous n'en serons que mieux préparés et plus forts lorsque les Français et notre Pays auront besoin de la gendarmerie et de ses réserves pour relever les défis de demain.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble des personnels du CRG, mes meilleurs vœux à vous et vos proches, en priorisant la santé sans laquelle rien n'est possible.

Bonne année 2021 !
Prenez soin de vous.

Général de division Olivier KIM

Commandant et délégué aux réserves de la gendarmerie
Secrétaire général de la réserve citoyenne de défense et de sécurité

¹Opération ZENO

²Déploiement des Détachements d'Appui Territoriaux (DAT)

³Opération LIMES

⁴Zone où se déploie l'opération POSEIDON

DOSSIER : VERS UNE PROFESSIONNALISATION DES RÉSERVES

L'évolution de la réserve de la gendarmerie à travers l'Histoire révèle que la professionnalisation des réserves est en marche. Elle passe notamment par le développement capacitaire et une montée en puissance des réserves, quantitative et qualitative, qui s'appuie principalement sur le recrutement.

LA RÉSERVE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Le métier des armes est, depuis les prémices du Moyen-Âge, une affaire sérieuse confiée à des professionnels. Au-delà de ce principe fondamental, l'époque féodale est caractérisée par l'Ost, nom donné au service militaire dû par les vassaux à leur suzerain. A partir de la troisième République, en 1871, et jusqu'à la loi de 1997, qui marque la suspension de la conscription, une véritable réserve militaire est fondée suivant une logique de masse, composée d'anciens appelés: on compte environ 3 millions de réservistes en 1993. Estimée par la population, sa contribution à la défense du pays est essentielle.

L'évolution du contexte stratégique à la fin du 20^{ème} siècle impacte les missions confiées aux forces armées et leurs réserves. La suspension du service militaire obligatoire favorise la refonte de l'appareil de défense autour d'un corpus de lois renouvelé, marqué en particulier par les lois du 22 octobre 1999 et du 18 avril 2006 qui sont intégrées dans le Code de la défense, entré en vigueur en 2005. Ce nouveau contexte encourage la professionnalisation des armées (Livre Blanc de la défense et de la sécurité nationale de 1994) et la réduction de leur format, imposée par la contrainte budgétaire. On observe ainsi une diminution du

nombre de réservistes entre 2008 et 2014. Les réserves de la gendarmerie portent effort sur la qualité de la formation et la diversification des missions exécutées par les réservistes. La logique de réserve de masse mobilisable en temps de guerre s'efface au profit d'une réserve d'emploi structurée et réduite, repensée sur un double pilier, à la fois opérationnel (RO1 et RO2), et citoyen (RCDS) afin de mieux correspondre aux besoins de la défense.

A la suite des attentats survenus sur le territoire national en 2015, des plans d'urgence sont déclenchés, et la Garde nationale est créée en 2016. Les réserves militaires deviennent une composante-clé de cette dernière, dont l'objectif est triple: renforcer la participation des réserves, apporter une réponse concrète au désir d'engagement, et favoriser l'union nationale. Aujourd'hui fortes d'un commandement à part entière, les réserves de la gendarmerie nationale apportent un soutien indispensable, intégré au profit des unités d'active. Sur la voie de la professionnalisation, la réserve de la gendarmerie s'intègre parfaitement dans la vision stratégique GEND 20-24 portée par le général d'armée Christian RODRIGUEZ, directeur général de la gendarmerie nationale.



DOSSIER : VERS UNE PROFESSIONNALISATION DES RÉSERVES

L'évolution de la réserve de la gendarmerie à travers l'Histoire révèle que la professionnalisation des réserves est en marche. Elle passe notamment par le développement capacitaire et une montée en puissance des réserves, quantitative et qualitative, qui s'appuie principalement sur le recrutement.

LE CAPACITAIRE RÉSERVE

La réserve gendarmerie est un modèle qui a évolué dans le temps. Passant d'une réserve de masse prévue notamment pour la DOT (Défense Opérationnelle du Territoire) à une réserve d'emploi au profit des unités territoriales, le besoin capacitaire des réservistes a évolué.

Les réservistes de la gendarmerie s'entraînaient notamment à rechercher dans les forêts françaises des « équipes commando, faiblement armées mais déterminées »¹; cette désignation de l'ennemi rappellera à certains leur cadre d'ordres donnés avec le casque lourd sur la tête ! Le capacitaire des réservistes était donc tout particulièrement dédié à cette mission avec la disposition de rames « kaki » et de lot de treillis « satin 300 et cuirs ».

Avec l'évolution missionnelle des réservistes, la nécessité capacitaire de la réserve est devenue similaire à celle de l'active. Se retrouvant sur les mêmes engagements, hormis le maintien et le rétablissement de l'ordre, les réservistes doivent pouvoir disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne conduite des missions qui leur sont confiées aux côtés de leurs camarades des unités territoriales. Armement, armement de force intermédiaire, radio, lot de protection, véhicule, paquetage de crise.



Aujourd'hui, la réserve opérationnelle c'est 3 500 à 4 000 femmes et hommes tous les jours sur l'ensemble du territoire national. Le CRG porte les besoins capacitaires de la réserve nécessaires à la bonne exécution des missions ou des opérations dédiées (LIMES, POSEIDON, IRMA, G7...).

¹ Spetsnaz (commandos soviétiques).

LE CRG ASSOCIÉ À LA COMMISSION « TENUES »

Le lundi 18 janvier 2021, la réunion de la commission « tenue » pour la gendarmerie nationale s'est déroulée en visio-conférence, sous la direction du général de corps d'armée Bruno JOCKERS, major général de la gendarmerie nationale.

A cette occasion, la gendarmerie départementale, la gendarmerie mobile, le Conseil supérieur de la fonction militaire - gendarmerie étaient représentés. Le CRG était présent pour évoquer la tenue des réservistes, notamment dans le cadre du passage à 40 000 réservistes opérationnels d'ici à 2024.

Les nouvelles tenues pour les PSIG et gendarmes mobiles ont été présentées par le SAILMI¹, ainsi que les équipements dédiés aux unités de sécurité routière. Il faut rappeler que chaque effet militaire du paquetage fait l'objet d'une expérimentation de plusieurs semaines sur des unités testeuses, avant toute généralisation de la dotation. C'est le SAILMI qui se charge d'étudier l'ensemble des matériels de dotation.

Concernant les réservistes de la gendarmerie nationale, le CRG a bien rappelé que leur tenue doit être uniformément calquée sur celle des unités servant en brigade territoriale. A ce titre, et comme pour l'active, est notamment étudiée la possibilité

de doter nos réservistes de gants coqués. Cela correspond effectivement à un besoin opérationnel crucial.

Si, à l'heure actuelle, les réservistes n'ont pas de carnet à points VETIGEND, l'ouverture du catalogue pour des commandes à titre onéreux demeure un objectif du CRG/B2PCI pour 2021 comme annoncé lors de la commission réserve.



Commission de la tenue GN

18/01/2021
Intervention du SAILMI / bureau
de l'habillement

¹ Service de l'achat, de l'innovation et du matériel du Ministère de l'Intérieur.

DOSSIER : VERS UNE PROFESSIONNALISATION DES RÉSERVES

L'évolution de la réserve de la gendarmerie à travers l'Histoire révèle que la professionnalisation des réserves est en marche. Elle passe notamment par le développement capacitaire et une montée en puissance des réserves, quantitative et qualitative, qui s'appuie principalement sur le recrutement.

LE RECRUTEMENT, CLÉ DE VOÛTE DE LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA RÉSERVE

Afin de répondre aux enjeux à venir, le directeur général de la gendarmerie nationale a décidé de renforcer les effectifs de la réserve opérationnelle de premier niveau (RO1) en disposant d'une capacité de 40 000 militaires sous contrat ESR à l'horizon 2024.

Le bilan du recrutement en 2020 est en demi-teinte, en raison de la crise de la COVID-19 qui a fortement impacté non seulement les possibilités d'organiser des formations initiales, mais aussi la réduction du nombre de stagiaires en formation afin de respecter les normes sanitaires.

6 062 nouveaux contrats d'engagement à servir dans la réserve (ESR) devront être signés en 2021 sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Cet objectif permet non seulement de lisser l'augmentation sur les prochaines années, mais aussi de prendre en compte le taux d'attrition, c'est à dire le non-renouvellement de contrat d'un réserviste atteint par la limite d'âge de son grade ou quittant la réserve pour des raisons personnelles.

La grande majorité des formations administratives disposent aujourd'hui de la ressource nécessaire pour répondre aux objectifs fixés. Cette augmentation du nombre de stagiaires

va toutefois nécessiter un effort conséquent pour organiser plusieurs formations initiales dans l'année pour chaque région, principalement à l'occasion des différentes vacances scolaires. Une prime à l'effort au recrutement, matérialisée par un abondement de budget, sera attribuée au regard du nombre de contrats signés.

La réserve opérationnelle de la gendarmerie comptait 22 960 personnels sous contrat en 2015, 28 839 en 2020 (novembre). L'institution pourra compter sur une ressource sans précédent de 40 000 réservistes en 2023-2024.



ACTUALITÉ NATIONALE ET DES RÉGIONS

Découvrez l'actualité nationale et l'actualité des régions au travers de l'action des réservistes opérationnels et citoyens ainsi que les informations du CRG.

AU CONTACT DES RÉSERVISTES



En ce contexte sanitaire si particulier, le général de division Olivier KIM, commandant les réserves de la gendarmerie, avait à cœur d'aller au contact des réservistes, qui se sont mobilisés de façon exceptionnelle en 2020. Au plan local ou projetés sur des missions d'ampleur nationale, ces réservistes ont fait preuve d'une grande disponibilité et d'un engagement sans faille.

En cette période de fin d'année, ils ont été plus que jamais engagés, en appui des gendarmes d'active, au sein de la région de gendarmerie Nord Pas de Calais. C'est ainsi que le commandant des réserves, accompagné du lieutenant-colonel Marjorie GORLIN, chargée de mission au CRG, se sont rendus les 22 et 23 décembre 2020 au chef lieu de la région de gendarmerie à Villeneuve d'Ascq

afin d'échanger avec les échelons de commandement de la région et la chaîne réserve (Section Personnel Réserve et conseiller réserves) sur des sujets liés au recrutement, à la formation, au capacitaire et à l'emploi des réservistes.

Puis, le général de division Olivier KIM a souhaité aller à la rencontre des réservistes déployés en Section de Réserve Territoriale (SRT) dans le cadre de l'opération POSEIDON, sur les zones tenues par la section.

Cette opération, qui vise à empêcher la traversée d'immigrés clandestins à bord d'embarcation de fortune (small boats) à destination de la Manche, s'inscrit dans un accord de coopération franco-britannique. Les témoignages, tant des échelons de commandement territoriaux (GGD du Nord Pas de Calais et la CGD de Calais) que des réservistes engagés, révèlent que l'efficacité de cette mission tient principalement à l'appui apporté par la réserve opérationnelle aux unités d'active et au soin donné par le commandement territorial dans le domaine du soutien matériel et logistique. La force de frappe et l'empreinte au sol de la réserve sur des terrains difficiles d'accès, alliés à une météo capricieuse, permettent de garantir la sauvegarde de la vie humaine. Le sauvetage d'une trentaine de migrants, dont plusieurs mineurs, le 30 décembre 2020, sur les plages arpentées quelques jours plus tôt par le commandant des réserves, ne permet pas d'en douter un seul instant !

OPÉRATION POSÉIDON - PORTRAITS DE RÉSERVISTES

Interview avec des réservistes engagés sur le terrain : plongée au cœur de Poséidon, opération visant à sécuriser les frontières maritimes françaises, et prévenir les accidents en mer.

L'ADC José DELFOLIE (RG Centre Val de Loire), âgé de 56 ans, est un ancien militaire de l'armée de terre et désormais fonctionnaire à la Direction Générale de l'Armement ; le BRC Kevin MAES (RG Centre Val de Loire), est responsable d'exploitation logistique du haut de ses 28 ans ; le GD Antoine Broust (RG Centre Val de Loire), travaille à 21 ans en tant que technicien en espaces naturels ; le CAP Philippe EDER (RG Centre Val de Loire), œuvre toujours pour la gendarmerie au titre d'ancien officier, il est âgé de 60 ans ; ancien officier de gendarmerie lui aussi, le CEN Sébastien PASCUAL (RG Bourgogne Franche-Comté), met son expérience à profit du haut de ses 62 ans.

Q : Quelle est la mission qui vous est confiée dans le cadre de l'opération Poséidon ?

Réponse du CEN(R) Pascual : Il s'agit de patrouiller sur l'ensemble des secteurs qui nous sont attribués, en l'espèce la côte au sud et au nord de Marquise, afin de dissuader les potentiels migrants de traverser la Manche vers le Royaume-Uni, et de prévenir les accidents en mer. Pour moi, c'est davantage une mission de secours qu'une mission répressive.

Q : Comment se déroule votre déplacement ?

R : Nous faisons partie d'un détachement de 32 militaires de réserve (NDR : 16 militaires de RGCVL et 16 militaires de RGBFC) déplacés pour deux semaines. Nous sommes présents depuis le 14 décembre. Nous sommes logés et nourris en hôtellerie sur le secteur de Calais dans de très bonnes conditions, en compagnie des gendarmes mobiles déplacés.

Globalement, notre présence est très bien accueillie par la population locale.

Q : Quel est votre rythme d'emploi ?

R : Cela nécessite une présence H24 sur la bande côtière, afin de pouvoir surprendre, si possible, les candidats au passage et les passeurs. Le service est organisé en 4 patrouilles de 6 heures. Le rythme est relativement intense.

Q : Comment avez-vous entendu parler de cette mission ?

R : Par un appel à volontaire tout simplement.

BON À SAVOIR

Une rubrique pour partager des bonnes pratiques ou toute sorte d'information utile avec nos réservistes !

L'ARCHIVAGE DES DOSSIERS INDIVIDUELS DES MILITAIRES

Le versement des archives des dossiers individuels des personnels, aux fins de leur conservation, est une obligation légale qui s'impose à tout service de l'Etat. Cette procédure est mise en oeuvre pour les militaires arrivant au terme de leur obligation de disponibilité de 5 ans (réserve opérationnelle de deuxième niveau - RO2) ou à compter de leur radiation de la réserve opérationnelle de premier niveau (RO1). Les dossiers sont versés au Centre des Archives du Personnel Militaire (CAPM) situé à Pau, pour ceux recensés en métropole et dans les Centres du Service national outre-mer pour ceux recensés dans les territoires ultra-marins.

Si les dossiers des sous-officiers et militaires du rang sont à la charge des formations administratives, le Commandement des Réserves de la Gendarmerie (CRG) assure pour sa part la gestion au niveau national des archives concernant tous les officiers à l'exception des officiers généraux¹. Il reçoit et regroupe chaque dossier individuel d'officier, constitué du dossier général (détenu au niveau de la formation administrative) et du dossier d'archives (détenu par le bureau des personnels officiers ou par le CRG).

Ces dossiers font l'objet d'une préparation, actuellement effectuée par trois réservistes spécialement formés : les adjudants Jean-Michel KISIEL (GTA) et Xavier GRALL (GR) ainsi que le MDC Pascal BEHAGUE (DRAC). Elle consiste à vérifier la concordance des données AGOHR@, à éliminer certains documents selon les prescriptions réglementaires et à conditionner ces dossiers individuels pour l'envoi.

Les modalités d'envoi répondent ensuite à une procédure stricte, permettant une traçabilité permanente des dossiers. Un bordereau de versement est réalisé, indiquant les identités et leur répartition dans leurs boîtages ignifugés, ainsi que le métrage total. Après validation par le CAPM du bordereau, les dossiers d'archives sont acheminés par voie routière au CAPM où ils sont stockés à la verticale en rayonnage, jusqu'à ce que les personnels radiés aient atteint l'âge de 99 ans.

A ce jour, le CAPM détient 110km linéaires d'archives au total, tous types de documents confondus. Depuis 2015, le CRG a reversé 2 112 dossiers individuels, soit 105 m linéaires.

Le versement des archives transfère au Service historique de la Défense la responsabilité de leur traitement et de leur conservation. C'est également ce service qui répond à toute sollicitation ou transmission de copie.

¹ Gérés par le bureau des officiers généraux

AGENDA

FEV.
1^{er}

Séminaire annuel des réserves 2021, en visioconférence, depuis l'amphithéâtre MONCEY, DGGN, à destination de la chaîne réserve.

En la présence du général d'armée Christian RODRIGUEZ, directeur général de la gendarmerie nationale.



LES PORTRAITS DU MOIS

Cette rubrique mensuelle permet de mettre à l'honneur nos personnels et de mettre en lumière la diversité des profils.

MARÉCHAL-DES-LOGIS RANIA FOURATI - CSTAGN AU CRG



Âgée de 32 ans, la maréchale des logis Rania FOURATI intègre l'école des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie à Rochefort en 2012 avant de débiter sa carrière en tant que gestionnaire solde au Service Expert des Ressources Humaines à Rennes (35).

Celle-ci rejoint la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) au sein de la Mission du Système d'Information Agorh@ (MSIA) en 2016, mission au cours de laquelle elle a participé activement au lancement du nouveau système de paiement des militaires en gendarmerie mis en place le 1^{er} janvier 2019 (projet Agorh@-solde).

Au 1^{er} janvier 2021, elle rejoint le CRG au bureau concept et doctrine de la réserve, comme adjoint à la chef de section gestion du réserviste.

FRÉDÉRIQUE BÉRAUD - PERSONNEL CIVIL AU CRG

Mère de 5 enfants, Madame Frédérique Béraud a rejoint le CRG le 11 janvier 2021. Après 5 années dans une entreprise de bureautique internationale et 11 ans dans une banque anglaise, elle a été chargée de mission pendant 13 ans pour défendre les intérêts patrimoniaux de familles aisées.

En 2015, elle se spécialise dans le secteur médico-social comme assistante personnelle auprès de personnes dépendantes et d'enfants handicapés mentaux. Elle se mobilise activement durant la crise de la Covid-19 auprès des hôpitaux en gériatrie et neurologie, ainsi qu'au domicile de bénéficiaires.

Portant un grand intérêt à la gendarmerie, elle postule sur le site du Ministère de l'Intérieur pour un poste de secrétaire au sein du secrétariat du général de division Olivier Kim, au Commandement des Réserves, en tant que personnel civil.



SAVE THE DATE

CONCERT DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Le 16 février se tiendra, en la cathédrale des Invalides, le concert d'hommages aux morts de la gendarmerie et de soutien à nos personnels blessés.

Vous pourrez suivre le concert à compter de **18h30** sur les comptes officiels de la gendarmerie le **16 février 2021**.



YouTube



VOUS AVEZ UN MESSAGE

Dédié à l'échange, à l'instar d'un courrier des lecteurs, cet espace sert de forum pour vous transmettre des messages, courtes dépêches ou notifications à votre intention.

LE TRÈFLE, C'EST AUSSI LA RÉSERVE MILITAIRE, SANS RÉSERVE...

Dans l'esprit de tous, le Trèfle est un symbole de chance. Pour les militaires de la gendarmerie, c'est un attribut de l'uniforme que portent notamment les élèves officiers de gendarmerie sur leur tenue d'apparat en 1^{ère} année.

Pour les officiers qui ont la chance de servir dans la gendarmerie, le Trèfle est aussi la société de secours mutuels qui les rassemble et les unit dans la solidarité.

Il est ouvert à tous les officiers de la gendarmerie, qu'ils soient militaires de carrière, militaires servant en vertu d'un contrat ou militaires réservistes qui exercent une activité au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle ou au titre de la disponibilité. Sa devise pourrait être « Unité, solidarité, cœur de réseau ». Selon le vœu exprimé par le général d'armée Christian Rodriguez, lors de la nomination de son président, il doit être la voix des officiers qui s'exprime en particulier par sa revue trimestrielle, « Le Trèfle », totalement refondue, dans sa forme comme dans son fond.

Les réservistes peuvent-ils adhérer au Trèfle ? Oui, dès lors que l'on considère à juste titre qu'ils sont officiers à part entière et non entièrement à part.

Dès 1995, année de la mise en œuvre de leur formation à l'EONG, les réservistes opérationnels sont admis comme membre participant. Les réservistes citoyens, cependant, sont membres honoraires.

Le Trèfle est récemment intervenu au profit des sinistrés de la tempête Alex et des familles des trois militaires tués par un forcené à Saint Just. Être membre du Trèfle, c'est partager les heurs et malheurs de l'institution que l'on a l'honneur de servir.

Officiers des réserves de la gendarmerie, adhérez sans réserve ! La cotisation est modique, le réconfort des personnes secourues est immense ! Plusieurs d'entre vous nous ont déjà rejoints ; nous accueillerons avec plaisir tous les autres.

Plus nombreux, nous serons plus forts !

Général d'armée (2S) WATIN-AUGOUARD
Président du Trèfle

Pour adhérer au Trèfle :
inscription par mail à letrefle.gend@orange.fr

Tarifs des abonnements et adhésions à l'association

Abonnement à la revue :
11 euros par an

Adhésion réservistes citoyens :
10 euros par an

Adhésion réservistes opérationnels :
20 euros par an (officiers subalternes), 25 euros (officiers supérieurs)

Moins de 2 euros par mois pour manifester sa solidarité...

« **LORSQUE NOUS DESCENDRONS DU TRAIN,
NOUS DEVRIONS NE LAISSER
QUE DE BONS SOUVENIRS
À CEUX QUI CONTINUENT LE VOYAGE.** »

JEAN D'ORMESSON



Le Journal du ROC | **Directeur de la publication** Général de division Olivier KIM - **Rédacteur en chef** Lieutenant-Colonel Marjorie GORLIN
Comité de rédaction Chef d'escadron Cédric CAILLON - Lieutenant-Colonel (RC) Muriel RÉUS
Maréchal-des-logis Chef (R) Kévin DEMOTA - Lieutenant (R) Alexandra BRISOU
Design graphique Dorian MARTINEZ

Diffusion Interne

WWW.MINOTAUR.FR



@RESERVESGENDARMERIEOFFICIEL



@RESERVES_GENDARMERIE_OFFICIEL



@RESERVES_GEND



COMMANDEMENT DES RÉSERVES
DE LA GENDARMERIE